

Des tuteurs pour les surveillants !

Une tutelle pour la direction ?

Le défilé des mauvaises décisions poursuit son chemin, laissant derrière lui un champ de ruine au milieu duquel les personnels accusés de tous les maux tentent de s'en sortir.

- Manque d'équité dans les affectations.
- Modification sans prévenance de la planification des agents.
- Personnels en difficulté dans leur organisation de vie.
- Positionnement des stagiaires à peine affectés sur des postes sensibles sans formation préalable.
- Nuits sèches transformées en service du matin
- Improvisation au pied levé des relèves faute d'organisation pensée.

Le prétexte du service en 12H00 voté en CSA fin 2024, sans qu'un modèle d'organisation adapté n'ait été pensé avant sa mise en place a des conséquences désastreuses en termes de sécurité au travail et sur la vie personnelle des agents. Ce constat ne justifie pas à lui seul la confusion qui règne sur notre structure.

Il ressort des prises de décisions de la direction locale une forme de méconnaissance des fonctionnements de la détention qui la conduit à ignorer que le désordre bien installé dans nos murs ne peut pas relever de sa responsabilité. En conséquence de quoi, elle pointe injustement du doigt les surveillants.

C'est trop facile de renvoyer à d'autres la responsabilité d'une faillite lorsqu'on est le patron de l'entreprise.

Au-delà de ce manque de clairvoyance, l'absence de cadre et la perte de confiance du personnel envers les décideurs locaux laissent place à des conflits internes dont on se demande parfois s'ils ne sont pas favorisés dans le but de détourner l'attention.

Des accusations gratuites et répétées de manière publique à l'encontre d'agents qualifiés par d'autres de corrompus devraient faire l'objet d'une réaction de l'autorité administrative. Il n'en est malheureusement rien. Pourquoi laisser s'abîmer sans broncher la cohésion des personnels si importante dans notre milieu ?

L'UFAP UNSa Justice ne peut passer sous silence l'extrême désarroi des personnels exerçant dans un établissement dont le management est en échec.

Peut-être est-il difficile pour certains dirigeants d'apprendre de leurs erreurs croyant sans doute qu'ils n'en font pas. C'est probablement ce qui les conduit à être beaucoup moins enclins à valoriser un bon travail lorsqu'il ne vient pas d'eux.

Diriger, ce n'est pas jouer un rôle quotidien dans le souci de plaire ou encore passer son temps à enjoliver son image de soi, c'est mignon mais ça ne règle pas les problèmes !

ALORS : SI RIEN NE VA, À QUI LA FAUTE ?

Pour l'UFAP UNSa Justice
Coralie MARY / Alain CHEVALLIER